



Métropole européenne de Lille

© SB/TeV

Le rédacteur de cette fiche, Terres en villes, a pris le parti de présenter la situation des politiques publiques agricole et alimentaire conduites par les intercommunalités d'agglomération et les institutions des territoires de projet qui leur sont liés (pays, pôles métropolitains, syndicats mixtes de SCoT...).

Le territoire de la Métropole Européenne Lilloise

Le territoire lillois est structuré par l'axe Lille-Roubaix-Tourcoing. Hétérogène et complexe, cet axe est constitué par un vaste tissu aggloméré de villes-centre anciennes, de communes périphériques et de bourgs relais. Il se prolonge au Sud par un axe secondaire, issu de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq. Dans la zone péri-urbaine de la première et de la deuxième couronne, des villes de petite et moyenne importance jouent le rôle de relais vis à vis de la centralité métropolitaine.

On distingue quatre régions naturelles: le Ferrain au nord-est, zone de transition entre l'urbain et le rural, frontalier avec la Belgique et coupé en deux par l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing. La plaine de la Lys au nord et à l'ouest, est fortement agricole et peu urbanisée et abrite de l'élevage intensif. Le Mélantois, plateau crayeux d'openfield est situé au sud-est. Et enfin le pays des Weppes qui forme une étroite bande de plaines entre la plaine de la Lys et la vallée de la Deûle.



— Limite de Scot Métropole Européenne de Lille Communauté de Communes (C.C.) dans le SCOT

Le territoire Lillois (source : SCoT MEL, Agence Lille Metropole).

Données clés

90 communes (85 avant le 1/1/2017),

1 154 103 habitants, 647,71 km²,

1 782 hab./km²

Président de la MEL : M. Damien CASTELAIN

Vice-Président en charge de l'agriculture, Stratégie alimentaire et Ruralité : Bernard DELABY

Aire urbaine de Lille (partie française) :

130 communes, 1 175 828 habitants,

974,91 km², 1206 habitants/km²

Les principales orientations stratégiques du territoire

Les objectifs du PLUi de la Métropole Européenne de Lille sont :

Une volonté d'équilibre

- Renouveler la ville
- Maîtriser le développement périurbain
- Offrir un habitat diversifié et équilibré
- Offrir des capacités d'accueil adaptées à la demande économique
- Constituer une armature commerciale équilibrée

Une volonté d'excellence

- Développer en priorité les pôles d'excellence des options stratégiques
- Promouvoir une agriculture performante
- Renforcer l'offre en équipements de haut niveau
- Améliorer l'accessibilité et développer l'intermodalité et la multimodalité des déplacements

Une volonté de qualité

- Développer la qualité urbaine
- Valoriser les espaces naturels et les paysages
- Prévenir les risques technologiques
- Protéger et valoriser les ressources

Les objectifs du SCoT de la Métropole Européenne de Lille comptent deux ambitions transversales :

- Développer, dynamiser, fluidifier
- Protéger, préserver, reconquérir

Et cinq axes thématiques :

- Se mobiliser pour l'économie et l'emploi de demain
- Améliorer l'accessibilité du territoire et la fluidité des déplacements
- Répondre aux besoins en habitat dans une dynamique de solidarités
- Renforcer la qualité du cadre de vie et viser l'exemplarité en matière environnementale
- Satisfaire les besoins de proximité des habitants



La prise en compte de l'agriculture dans les projets politiques

La Métropole Européenne de Lille est « la première métropole agricole de France » : « 46 % de la surface de son territoire est cultivé (près de 27 000 ha), une agriculture dynamique et plurielle à forte valeur ajoutée se maintient aux portes de la ville en dépit d'importantes pressions foncières. La très forte densité d'exploitations agricoles sur le territoire métropolitain (775 exploitations) à proximité d'un bassin de consommateurs de plus d'un million d'habitants est un formidable atout pour répondre à l'enjeu alimentaire auquel notre société est confrontée : manger sain et local » (MEL, 2016) La commercialisation en circuits courts bien développée sur le territoire, concerne 43% des exploitations. Les superficies

vouées à l'agriculture représentent une part non négligeable du territoire, comparativement à d'autres agglomérations. On observe un tissu relativement dense d'exploitations (à l'image de la Région), même si elles diminuent en nombre et que leur taille augmente. Cette dernière reste cependant généralement inférieure à 20ha. La productivité est importante, tout comme la diversité des productions, grâce notamment aux bonnes conditions pédologiques, à une topographie plane et à un climat favorable. Les cultures annuelles dominent (environ 70% de la superficie cultivable), viennent ensuite les prairies (près de 20%) puis les productions légumières et horticoles. Ces dernières sont typiques des zones périurbaines et constituent un des premiers bassins légumiers de la région.

L'alimentation et la Métropole Européenne Lilloise

Chiffres Clés

774 exploitations agricoles (sur les 90 communes de la métropole)



9 exploitations en moyenne par commune

27 000 ha de SAU (soit 44% de la superficie de la Métropole)



L'agriculture et l'agglomération à la Métropole européenne de Lille

1- La Métropole Européenne de Lille consacre depuis 2010 une gouvernance agricole dédiée à l'agriculture et l'a renforcée à l'occasion du nouveau mandat (mars 2014). Sous l'impulsion de Bernard Delaby, maire d'Haubourdin, vice-président chargé de l'espace rural, de l'économie agricole et du secteur agroalimentaire. En 2015, une "mission agriculture" a été créée, composée de trois techniciennes. La mission est rattachée au pôle développement territorial et social. Depuis le 1er janvier 2017, le mandat de M. Delaby est reformulé : « Agriculture, Stratégie alimentaire et Ruralité ».

2- La gouvernance agricole de la MEL a bénéficié du travail de la région Nord Pas de Calais, notamment de « La transformation écologique et sociale Régionale » (TESR), programme expérimental initié par la Région Nord-Pas de Calais en juillet 2010 et visant à promouvoir un nouveau modèle de développement plus durable et plus solidaire à l'échelle régionale. Parmi les sujets traités, celui de l'agriculture et de l'alimentation a occupé une place importante et envisageant ce que pourrait être une politique régionale de l'alimentation. A suivi une contractualisation régionale expérimentale de 2013 à 2015 entre la région et la Métropole Européenne de Lille (tout comme avec la Communauté d'Agglomération du Douaisis et Artois Com : Contrat d'Agriculture et d'Alimentation Périurbaines durables (CAAP'Agglo). Cette convention, par un apport financier de 150K€/an pendant trois ans avait 3 objectifs :

- préserver la ressource foncière,
- promouvoir des filières alimentaires de proximité,
- encourager des pratiques respectueuses de l'environnement et valoriser l'espace rural.

3- La consultation et mobilisation citoyenne sont également des éléments forts de la politique de la MEL depuis 2015. A partir de mai 2016, la MEL organise ce processus sous la forme de rencontres avec les métropolitains afin de les impliquer dans l'élaboration des politiques publiques : elle appelle ces rencontres Fab'Mel. A ce jour, quatre Fab'MEL ont rassemblé près de 360 personnes sur les thématiques suivantes : espaces naturels métropolitains ; participation citoyenne ; agriculture

L'alimentation et le territoire de la Métropole européenne de Lille

La Métropole Européenne de Lille, suite aux acquis du CAAP'Agglo et de sa Stratégie Agricole et Alimentaire, s'est lancée dans un Projet Alimentaire Territorial. Un financement a été accordé par la DRAAF des Hauts de France. La MEL y propose la co-construction d'un PAT durable pour tous ses habitants avec comme objectifs :

- Conforter l'économie et l'emploi: relocalisation des flux économiques, filières, attractivité du territoire,

et alimentation ; se déplacer en Métropole. Sur « l'Agriculture et Alimentation », la MEL rapporte : 122 contributions libres d'agriculteurs, de particuliers, d'institutions et d'associations à la question « Quelles devraient être les orientations importantes de la politique agricole et alimentaire de la Métropole Européenne de Lille ? ». Des propositions sur : Le foncier, le développement de l'activité agricole, le lien ville campagne, le rôle de l'agriculture en métropole, la gouvernance, la qualité des produits, les circuits courts et 292 questionnaires remplis par des agriculteurs, des particuliers, des associations et des institutions.

4- L'un des premiers travaux de la nouvelle équipe de la « mission agricole » créée en 2015 a été l'écriture d'une stratégie agricole et alimentaire (SAAM), issue d'une forte concertation interne et externe. On peut noter les étapes suivantes : Octobre-novembre 2015 : Débat avec les partenaires institutionnels ; Novembre-décembre 2015 : Concertation avec les maires des communes de la MEL. Décembre 2015 - janvier 2016 : Concertation dématérialisée avec le grand public dans le cadre de la FAB MEL. 24 juin 2016 : Vote de la stratégie agricole et alimentaire au Conseil de la Métropole. Les 5 enjeux retenus sont les suivants :

- Enjeu 1. Conforter l'agriculture comme filière économique métropolitaine
- Enjeu 2. Mettre en place un observatoire de l'agriculture et préserver le foncier agricole
- Enjeu 3. Inciter, accompagner et valoriser les pratiques agricoles durables
- Enjeu 4. Favoriser la relocalisation de la consommation alimentaire et structurer l'offre de produits locaux
- Enjeu 5. Rapprocher l'urbain et le rural (agriculture urbaine, agri-tourisme et loisirs)

Dans le cadre de cette stratégie, on peut noter 3 actions structurantes : la mise en place d'une Zone Maraîchère sur une cinquantaine d'hectares acquis par la Métropole à Wavrins, les travaux pour l'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective (en lien avec le centre de ressources A Pro Bio et le GABNOR et les travaux pour mettre en place un pôle alimentaire logistique en lien avec le Marché d'Intérêt National de Lomme.

- Renforcer la prise en compte de l'environnement: productions respectueuses de l'environnement , préservation des paysages, contribution à la transition énergétique
- Contribuer à la cohésion sociale et faciliter l'accès pour tous à une alimentation saine
- Organiser une gouvernance territoriale autour de l'alimentation durable
- Définir le système alimentaire de la MEL

L'objectif de la métropole avec ce PAT est de le co construire de manière itérative à partir des projets de territoires et de ses besoins.

Les principaux acteurs du système alimentaire local

	Filière agri-alimentaire	Accès, Rôle social de l'alimentation	Santé, Nutrition	Identité, Patrimoine	Environnement	Aménagement, Urbanisme	Transversal
Institutions publiques	Région, Espace test de Wavrin		Institut Pasteur, département, EPHAD		Région		
Acteurs économique	Chambre d'agriculture MIN de Lomme, coopératives agricoles, GABNOR			Artisan en Or (Chambre des métiers)	GABNOR		
Société civile	Terre de Liens, AMAP	Jardins de Cocagne (de la Haute-Borne)				Terre de Liens	
Principales actions recensées							

Techniciens référents à la Métropole Européenne de Lille

- ◇ Nolüen GERMAIN Mission Agriculture et dynamiques territoriales, Direction Nature, Agriculture Environnement, Pôle Développement territorial et social, ngermain@lillemetropole.fr
- ◇ Isabelle CIEKANSKI Directrice de Projet, Mission Agriculture Direction Nature Agriculture Environnement Pôle Développement territorial et social, iciekanski@lillemetropole.fr

Techniciens référents à la Chambre d'agriculture des Hauts de France

- ◇ Hervé PARQUET, herve.parquet@agriculture-npdc.fr, Responsable du Service Développement Local, Département Hommes et Territoires
- ◇ Katia ROLLAND, katia.rolland@agriculture-npdc.fr, Service Développement Local, Département Hommes et Territoires

Bibliographie provisoire :

- ◇ MEL, 2016. Réponse à l'appel à projet PNA, 10p.
- ◇ CERDD, 2016. MEL : Assemblée du développement de l'agriculture et d'un système alimentaire. Fiche bonne pratique Système Alimentaire Territorial Durable, MEL. 7p.

Les projets Gouvalim II/RnPAT

Les fiches territoire rédigées par Terres en villes sont les premiers livrables de la recherche-action PSDR4 Frugal ("*FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire*") dont Terres en villes est l'acteur référent et du projet du réseau "*Co-construire une démarche de mise en œuvre et de gouvernance d'un système alimentaire durable des agglomérations et métropoles françaises*" soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso (2014). C'est aussi un premier apport au "*Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé*" (Rn PAT) copiloté par Terres en villes, chef de file et l'APCA dans le cadre de l'appel à projet 2015 du réseau Rural français.

Ces fiches souhaitent dresser un état zéro succinct des politiques publiques agricole et alimentaire d'agglomérations et de métropoles. Elles ont été réalisées grâce à une étude documentaire, des enquêtes auprès des personnes ressources et parfois des réunions locales avec les principaux acteurs. Une fiche est élaborée pour chaque agglomération ou métropole engagée dans les projets Carasso et Frugal.

Lieu ressource des politiques agricole et alimentaire des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes vous souhaite bonne lecture et sera heureux de recueillir vos remarques et suggestions (serge.bonnefoy@terresenvilles.org).